

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE D'ENTRECHAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six et le 5 février, à 18h30, le conseil municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 30 janvier 2026, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de février, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de conseillers représentés : 0 Votants : 14

Étaient présents : M. Jérôme BENOIT, Mme Barbara BLANC, Mme Marie-Josée CLÉMENT, Mme Christiane COUVREUR, Mme France FARON, M. Dominique FRANCOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE, M. Fabien VALENTIN

Absents : Mme Catherine MONTIGNY

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

N° 01/2026 Objet : Délégations du maire

Le conseil municipal prend note des devis acceptés par le maire au titre de ses délégations :

Objet	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
APAVE	Vérification des installations électriques des bâtiments	2 383,00 €	2 859,60 €
AURELEC	Panneaux LED école primaire	2 803,00 €	2 803,00 €
STRUCTURA INGENIERIE	Etude béton local BMX	900,00 €	1 080,00 €
VALENTIN & ASSOCIES	Etat des lieux et division foncière parcelle D313	1 700,00 €	2 040,00 €

Le secrétaire de séance,
Philippe GUINTRAND

Le maire,
Alexandre ROUX

Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la transmission en préfecture le,
et de la publication le 16.02.26

